

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 14 JANVIER 2025

L'AN 2025, le 14 JANVIER, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZEZICZAK, Président.
M. LIEZ et Mme MARICOT, Administrateurs.

Pouvoirs : M. RAMPERLBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK
M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

Excusés : MM. DELHAYE et MUZART, Administrateurs.

Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
M. COLARD et Mme MOINAT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

HIRSON – CHAMP ROLLAND - RUE PELLE – RETROCESSION DES ESPACES VERTS ET VOIRIES

Dans un objectif de lutte contre le réchauffement climatique, en partenariat avec la commune d'Hirson, l'OPH de l'Aisne a aménagé, pour les Habitants du quartier Champ Rolland, une micro-forêt à l'emplacement de 8 garages inutilisés.

Par délibération du 27 juin 2024, la commune autorisait le principe de rétrocession des voiries, espaces verts. Il convient aujourd'hui de finaliser la démarche en cédant la parcelle AN 13 (15a 26ca) à la commune d'Hirson.

S'agissant d'un transfert de charges, cette vente s'opérerait sur la base de l'euro symbolique.

Pour les besoins de la publicité foncière, France domaine en date du 16 décembre 2024 a valorisé cette parcelle à 1 €. Les frais d'acte notarié seront à la charge de l'Office.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette rétrocession.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

